

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Deux spécialistes japonaises en appui de la santé maternelle et infantile

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la coopération nippo-gabonaise, deux spécialistes japonaises viennent d'apporter une plus-value à la promotion de la santé dans notre pays. L'une, Haruka Horikoshi, volontaire affectée au dispensaire de Malibé 1 (Cap Estérias) depuis mai 2021, a aidé au renforcement de la prise en charge des femmes enceintes. L'autre, Junko Watanabe, experte affectée à la Direction nationale de santé maternelle et infantile (DNSMI) depuis juin 2021, révisé et diffuse le carnet de santé mère-enfant.

Face aux journalistes dans le cadre d'une tournée entre Libreville et Akanda, le 26 janvier dernier, elles ont présenté leurs différentes activités. "Au début de mes activités, le dispensaire de Malibé 1 n'était pas équipé

d'installations médicales adéquates. J'ai donc commencé par organiser les salles de consultation, effectuer des consultations prénatales, etc.", a expliqué Haruka Horikoshi. L'ensemble du personnel, notamment le médecin-chef du dispensaire de Malibé 1, Dr Michel Nkoghe, et l'infirmier-accoucheur, Urbain Tonda, disent avoir apprécié ses connaissances et son expérience au service des femmes enceintes de Malibé 1, et appris énormément sur l'importance des soins prénatals.

Sage-femme et infirmière qualifiée, Junko Watanabe avait, quant à elle, remarqué que le carnet de santé mère-enfant présentait beaucoup d'insuffisances. Ainsi, en collaboration avec la DNSMI, a-t-elle procédé à la réalisation d'une enquête sur son état actuel. Les résultats obtenus seront soumis au ministère de tutelle pour son officialisation et l'élaboration des formations dans



Photo : Frédéric Serge Long

Junko Watanabe et Haruka Horikoshi (d) sont les deux spécialistes japonaises.

des structures sanitaires pilotes. "Avec cette version révisée du carnet de santé mère-enfant, les pédiatres ont toutes les informations sur la grossesse et la période de l'accouchement.

Alors qu'avec les anciens carnets, une fois la naissance passée, on basculait vers le carnet enfant où aucun résumé de la grossesse et de l'accouchement n'était effectué. Or, avec cette

nouvelle élaboration, le suivi court jusqu'à l'âge de 19 ans, étape de transition entre le pédiatre et le médecin généraliste ou les autres spécialités", a-t-elle souligné.

Le clin d'œil de

lybek



Appui du Japon : 82 projets pour plus de 3,2 milliards de francs

F.S.L
Libreville/Gabon

À la date du 31 octobre 2021, et ce depuis 1997, le Japon comptabilise, au total, 82 projets réalisés au Gabon, pour un montant de plus de 3,2 milliards de francs CFA. Parmi ceux-ci, 24 ont été orientés vers le domaine de la santé pour plus de 984 millions de francs d'investissement.

Il y a, entre autres, l'aménagement de l'unité de radiologie de l'hôpital Albert-Schweitzer en 1997, la remise d'une ambulance au Centre national de santé mentale de Melen (2001), la rénovation des équipements médicaux du Centre de traitement ambulatoire de Lambaréné (2007), le projet d'extension du CTA de Libreville (2011), le projet de renforcement du service régional de santé maternelle et infantile d'Akébé-Plaine (2019)



Photo : Frédéric Serge Long

L'ambassadeur du Japon, Shuji Noguchi, et le représentant-résident de la Jica au Gabon, Shinji Umemoto (d) échangeant avec la presse.

ou encore la livraison d'une table de radiologie numérique à l'hôpital spécialisé de Nkembo (janvier 2022). Face à la presse, mercredi dernier, l'ambassadeur du Japon, Shuji Noguchi, avec à ses côtés le Représentant-résident de la Jica au Gabon, Shinji Umemoto, a donné un aperçu de cette coopération fructueuse entre notre pays et l'Empire du Soleil levant. Laquelle se décline à la fois sur les plans bilatéral (programme

de développement économique et social, microprojets), et multilatéral (appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de médicaments et de la stratégie nationale d'approvisionnement en produits de santé), en aide sous forme de dons aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL) et de coopération technique (mise en œuvre par la Jica avec l'envoi d'experts et de volontaires, formations/stages).